

RAPPORT D'ACTIVITÉ

AVMPP

2021



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband



rapport

d'activité du président

Chers membres,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Martigny pour cette assemblée générale en présentiel.

Les années 2020 et 2021 resteront gravées dans nos mémoires par la pandémie covid-19, bouleversant ainsi nos habitudes et nos modes de fonctionnement. Afin de garantir des conditions de maintien du travail et d'éviter de courir après de multiples formulaires de subventions et RHT, votre association par son comité, ConstructionValais et le Bureau des Métiers ont fait face à un véritable marathon de négociations avec l'Etat, rythmé par les annonces périodiques du Conseil Fédéral afin de préserver et de garantir la continuité dans nos branches. Aujourd'hui au sortir de cette crise et à grande satisfaction, nous avons pu empêcher la fermeture de la branche de la construction qui aurait été bien évidemment un désastre économique pour nos entreprises.

Désastre également au niveau de l'économie en général. Le monde politique l'a à maintes reprises relevées, et nous prouve aujourd'hui par sa nombreuse présence, sa reconnaissance envers le monde de la construction. Chers collègues, chers amis, permettez-moi ce petit coup de gueule. Lors des Assemblées générales de tec-bat, de l'AVEMEC, et aujourd'hui de l'AVMPP, les invitations au Conseil d'Etat et aux hautes instances du Grand-Conseil ont été poliment déclinées. Peut-être lors de la prochaine pandémie faudra t'il instaurer une minute quotidienne d'applaudissement pour nos artisans...

Permettez-moi à présent d'effectuer un bref retour sur quelques sujets et activités qui nous ont occupés durant cette période inédite. Les actions entreprises avec enthousiasme par votre comité ont eu pour but de servir les intérêts de nos métiers et de notre association.

Ateliers-écoles

La rénovation de nos ateliers-écoles bat son plein et les nouveaux ateliers devraient être en fonction pour la rentrée scolaire 2022. L'équipement de base, moderne et nécessaire à l'accomplissement de la formation selon les ordonnances en vigueur a été défini et commandé.



Perfectionnement professionnel

L'AVMPP est locataire d'une halle dans le but de pouvoir organiser ses cours de perfectionnement de manière autonome. Pour le moment, cette halle est encore mise à disposition des apprentis plâtriers, de manière transitoire, le temps de terminer les nouveaux ateliers.

Campagne publicitaire

La campagne de revalorisation du métier de plâtrier suit son cours sur les réseaux sociaux. Le comité avait lancé au début 2020 une mini-campagne afin de sensibiliser notre clientèle à la présence du réseau de 140 entreprises professionnelles. Il est important de faire véhiculer régulièrement le message suivant auprès du grand public : faire appel à de vrais professionnels. Ce concept publicitaire a été relayé tant dans les journaux qu'à la radio, et par nos entreprises via Flyers, autocollants et pastilles, suite à une recrudescence des demandes d'expertise, ainsi qu'une augmentation significative de cas de forcing par des personnes peu scrupuleuses, voire itinérantes...

Malheureusement pour nous, les chinois nous ont devancé avec leur fameuse campagne publicitaire basée sur le Covid-19 et force est de constater qu'ils ont été bien plus présents que nous dans les médias.

Salon des Métiers

Suite à la situation particulière de janvier, le Salon des Métiers, initialement prévu en février 2022 a été annulé et est reporté en février 2023. Pour pallier à cette absence, les élèves du CO qui n'ont pu y participer se déplaceront en septembre à Berne à l'occasion des Swisskills 2022. Le Salon des Métiers est une vitrine essentielle à la promotion de nos professions envers la jeunesse en fin de scolarité obligatoire. L'AVMPP sera à nouveau présente avec un stand totalement nouveau, attractif et ludique, afin de démontrer au mieux les multiples et merveilleuses facettes de nos métiers et ainsi inciter les jeunes à embrasser nos belles professions. Merci par avance à la commission pour le travail réalisé.

Site internet

Afin de découvrir la vie de l'association, nous vous invitons à visiter notre site internet www.avmpp.ch. En un clic, vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires. N'hésitez pas à nous faire part de suggestions afin de faire vivre ce site.

Sprays désinfectants

Chers membres, vous avez toujours la possibilité de commander des sprays désinfectants aux couleurs de l'AVMPP.

Kits sécurité

Vous avez aussi la possibilité de commander des kits de sécurité. Ceux-ci sont également distribués aux apprentis débutant un CFC dans nos branches.



T-shirts

Le comité a décidé de lancer à nouveau une action t-shirts AVMPP. Outre le logo de notre association, ceux-ci arboreront la pastille « la qualité ne se négocie pas ». Nous espérons que vous y réserverez un bon accueil.

Rencontre des membres

Le vendredi 17 septembre 2021, le comité a organisé à Flanthey une rencontre des membres pour pallier l'absence d'assemblée générale. Cette journée conviviale s'est fort bien déroulée et une trentaine de membres étaient présents.

Campagnes du Bureau des Métiers

L'image et l'empreinte de notre savoir-faire est toujours véhiculé par le port du veston « Dr' Jope ». Soyons fiers de ce que nous faisons, ayons confiance en nos valeurs, osons le porter. Vous êtes les ambassadeurs de nos métiers.

La campagne « Je consomme local. Et vous ? » bat également son plein.

Je vous rappelle également la solution de protection juridique lancée par le Bureau des Métiers. Toutes les informations se trouvent sur le site internet du BM www.bureaudesmetiers.ch.

Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité.

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement ceux qui ont permis à l'Association de mener à bien toutes ses activités l'an dernier :

À Pascal Guidetti, 1^{er} vice-président, (Haut-Lac)

À Diego Briggeler, 2^{ème} vice-président, (Brigue)

À Lionel Bourdin, Président du GVRP et membre du comité

À Gérard Anzenberger, membre du comité (Sierre)

À Claude Bonvin, membre du comité (Sion)

À Venance Bonvin, membre du comité (Haut-Plateau)

À Alois Gruber, membre du comité (Viège)

À Xavier Brochellaz, membre du comité (Martigny)

À Amalia Massy, notre secrétaire

À Rachel Dousse, notre ancienne adjointe

À Jonatan Galdo, notre nouveau collaborateur, à qui je souhaite la bienvenue

Au Bureau des Métiers, par son directeur M. Gabriel Décaillet et tous ses collaborateurs, dont le savoir-faire et le dévouement nous permettent d'assumer notre mandat.



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband

Et enfin, merci à tous les membres qui ont assuré un mandat, une tâche pour l'association, ou dispensé une formation durant l'année écoulée, ou encore fait part de remarque constructive vis-à-vis de votre comité.

Si notre association se porte ainsi, c'est grâce au travail assidu de tous et chacun en particulier. Merci à vous !

Permettez-moi enfin de vous donner d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 28 avril 2023 dans la région de Brigue pour notre prochaine assemblée générale.

Merci beaucoup pour votre attention et excellente journée en notre compagnie.

Le président



Florian Lovey



Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband





Diplômés

Au nom des membres de l'AVMPP, nous avons le plaisir de féliciter les nouveaux diplômés pour leur travail, leur ténacité et surtout leur engagement à suivre les cours de perfectionnement.

Mais comme l'a dit un romancier anglais :

*"C'est vraiment dommage que le savoir ne puisse
s'acquérir que par un travail acharné".*

Leur sacrifice n'a cependant pas été vain puisqu'ils ont obtenu le diplôme récompensant leurs efforts.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à leur réussite.

Nous avons eu le plaisir de remettre aux nouveaux diplômés une récompense qui représente finalement peu de chose par rapport à leur succès.

Elle se veut une incitation à la poursuite de leur perfectionnement professionnel.

Chef de chantier Peintre		
Samuel Dessimoz	Bernard Neto	Bastien Muscianesi
David Dondainaz	Christiano Alves Magales	Loïck Seyer
Hyseni Besfort	Steven Constantin	Ivann Ciardo
Ricardo Miguel Martins Taveira	Murat Pulfer	David Dinic
Contremaître peintre		
Jonathan Filipe Dos Santos Loureiro	Emmanuel Carneiro	Veton Osmani
Maître plâtrier		
Otwin Jossen	Charly Marty	Xavier Brochellaz

Encore toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès pour leur avenir professionnel.



Diplômes de fidélité

Suite à la décision prise par l'assemblée générale de 1972 à St-Luc, notre association récompense les chefs d'entreprise pour leur fidélité et leur attachement à l'AVMPP.

Cette année, nous avons eu l'honneur de remettre **3 diplômes de fidélité** aux entreprises suivantes :

Pfammatter Romeo AG

Beney AG

Bonvin Claude & Fils SA

pour leurs 25 ans d'appartenance à l'AVMPP. Nous les remercions vivement pour la confiance témoignée à l'association et leur souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'avenir de leur entreprise.



DIPLÔME
DE FIDÉLITÉ

Association Valaisanne des Maîtres
Plâtriers Peintres



Rapport

du directeur du bureau des métiers

2021, de la deuxième à la cinquième vague

C'est presque devenu une routine, il y a d'abord une brève consultation des cantons, puis une conférence de presse du Conseil fédéral, puis une série de mesures à mettre en place pour continuer de fonctionner et faire en sorte de protéger au mieux ses collaborateurs.

Sans entrer dans les détails, cette crise aura marqué le début de cette décennie et ajouté un stress et une fatigue qui se ressent tant dans le personnel en général que dans notre fonctionnement quotidien.

Les crises font émerger, dit-on, de nouvelles activités qui donnent des opportunités à ceux qui savent en tirer profit et apportent des changements durables.

C'est vrai ! Et il faut d'ores et déjà admettre qu'avec la fin des mesures COVID qui s'annoncent, certaines choses que l'on faisait d'une certaine façon avant vont changer. L'exemple du télétravail en est emblématique...

Bien que chahutée également, l'économie de la construction a pu fonctionner durant l'année écoulée et même plutôt bien à en croire les statistiques des salaires annoncés au Bureau des Métiers qui indiquaient une augmentation de près de 8% à la fin novembre 2021.

Bien sûr, ce chiffre ne reflète pas uniquement les adaptations salariales octroyées en début d'année, mais dit bien à quel point la branche du second-œuvre a continué de travailler.

Ces chiffres sont complétés par d'autres tout aussi réjouissants à l'instar de ceux du résultat des placements de notre institution de prévoyance CAPAV qui réalisait sur 2021 une performance de 8,03% en fin d'année, en avance de 0,53% sur son benchmark.

On peut le dire sans se tromper, d'un point de vue économique, 2021 contraste avec d'autres années et peut être considérée comme un bel exercice.



Du côté des institutions de retraite anticipée, la situation est un peu différente. Il n'est pas question ici de résultat des placements, même si ces institutions fonctionnent sur le modèle de la répartition des capitaux de couverture, mais bien plutôt du nombre de préretraités qui arrivent chaque année en âge de faire valoir leur droit à des prestations.

Le phénomène n'est pas nouveau et a d'ores et déjà été identifié et calculé. Malheureusement, la vague de départs structurels annoncés a obligé les institutions de cette nature à prévoir un financement complémentaire pour tenir le choc de cette vague qui arrive.

La relève encore et toujours la relève.

A côté de ces bons résultats des sujets importants tracassent encore, et de façon de plus en plus pressante, les professions de nos métiers.

Au premier rang de ces préoccupations, on trouve la recherche d'une relève professionnelle.

D'une part, la génération des baby-boomer née entre 1957 et 1964 est en train de quitter le marché du travail, et, d'autre part, certains métiers de l'artisanat souffrent peut-être toujours d'un déficit d'image par rapport aux formations académiques.

Il faut dire ici, que les initiatives que déploient chaque corps de métier et chaque filière de formation pour drainer et intéresser autant que possible une future main-d'œuvre sont nombreuses. Il s'agit d'informer toujours plus dans un monde de plus en plus informatisé et virtualisé.

L'an dernier, une campagne a été organisée de concert entre le Bureau des Métiers et l'Association Valaisanne des Entrepreneurs afin de mettre en commun les moyens financiers disponibles pour informer le public.

Déployée sur les deux journaux principaux du canton sous la forme d'épisodes (6 doubles pages), cette campagne n'a malheureusement pas convaincu les professionnels et a frustré plus d'une association. Au final, et malgré la consistance et la qualité des articles, c'est une occasion manquée de rapprocher les médias écrits et les entreprises.

D'autres actions ont rencontré plus de succès. Ainsi, l'exposition estivale au restoroute du Relais du St-Bernard sur le thème « Qui mérite votre confiance ? » a remporté un beau succès et plus de 1'500 personnes ont participé au tirage au sort d'un VTT électrique.



De même, la campagne « Je consomme local. Et vous ? » est arrivée à point nommé, en même temps que le confinement lié à la deuxième vague.

Ces efforts pour faire parler des métiers de la main vont se poursuivre en 2022. Ils restent nécessaires tant il est vrai que le problème de relève devient de plus en plus aigu chaque année.

Un Centre de formation tout neuf !

Début septembre 2021, le Centre de formation du Bureau des Métiers a commencé à être exploité. Fruit du partenariat avec un groupe proche de nos milieux qui a eu la générosité de mettre à disposition des surfaces rénovées, c'est un vieux rêve qui est devenu une réalité.

Doté d'un équipement ultra-moderne permettant même l'enseignement à distance et de salles modulaires, le nouveau Centre de formation du Bureau des Métiers permet d'accueillir jusqu'à 150 étudiants en même temps sur quelque 650 m² désormais disponibles.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers se veut un espace de rencontre où se côtoient des jeunes en formation mais aussi des professionnels.

Il est ainsi ouvert à toutes les professions, qu'elles soient du bâtiment, ou non, et à toutes les formations : des apprentis aux formations supérieures de brevets, diplômes et formations continues.

Le Centre de formation du Bureau des Métiers est désormais ouvert à la réservation pour toutes les associations ou filières qui souhaiteraient en profiter et ceci, bien sûr, dans les limites des places disponibles. La priorité est toutefois accordée à la formation par rapport aux séances.

A propos des sujets politiques...

Savoir où et quand agir pour être efficace, voilà tout l'enjeu du travail de lobbying de constructionvalais, structure dans laquelle le Bureau des Métiers est une des parties prenantes essentielles.

Trop souvent par le passé, le Bureau des Métiers a tenté d'agir seul et s'est trouvé confronté à une administration résistante qui utilisait l'argument de la dispersion des forces et des idées des milieux associatifs pour surtout ne rien faire et ne rien rendre possible. En ce sens, la structure administrative complexe de l'Etat devenait un obstacle presque insurmontable.



Le fait d'avoir structuré toute la branche de la construction sous une seule entité depuis maintenant plusieurs années permet désormais de récolter de réels fruits de l'activité politique et d'envisager de vraies collaborations au sein d'un réseau de contacts avec des partenaires comme les communes valaisannes, les villes ou encore certains acteurs financiers.

Pour parvenir à ses fins constructionvalais ne se satisfait plus des seules rencontres avec des chefs de départements qui ont cette tendance à beaucoup promettre, mais dont les promesses ont une fâcheuse habitude de partir aux oubliettes...

Désormais, la démarche est structurée et les projets de lois ou d'ordonnances sont étudiés et travaillés par des commissions ad hoc en amont. La construction parle donc d'une seule et même voix et arrive avec des propositions très concrètes.

Un travail similaire est effectué au niveau fédéral avec les parlementaires romands sous l'égide de constructionromande.

C'est ainsi que la loi sur le CO2 que nos milieux ont soutenue a été travaillée. Malgré l'échec devant le peuple en votation populaire, la future loi sur l'énergie verra le même groupe fonctionner avec, espérons-le, plus de succès.

Dans le cadre des marchés publics, véritable serpent de mer, l'ordonnance valaisanne d'application de l'AIMP arrive à bout touchant. Elle devrait être présentée au parlement en été. Le travail intense autour de ce projet aura permis à l'administration de revoir sa copie de façon importante et au final proposer un texte qui comporte de nombreuses adaptations faisant écho aux demandes de nos milieux. Citons ici par exemple :

- La fiabilité du prix est intégrée dans le critère prix pour les marchés de construction et de services
- La plausibilité du prix est introduite (obligatoire pour les prestations intellectuelles) dans les critères d'adjudication
- La question de la sous-traitance est traitée
- Les critères d'adjudication font l'objet de définitions précises. Leur pondération prendra certainement la forme de « fourchettes » ce qui est la solution KBOB
- Les contrôles sont mentionnés

Et même si tout ce qui était souhaité par nos milieux n'est pas totalement réglé, certaines choses le seront encore avec des directives.



Les sujets qui préoccupent la construction et son axe politique sont toujours nombreux. Bien entendu, quelques lignes d'un rapport ne suffisent pas à être exhaustif. Le rapport de constructionvalais ou son site internet donne davantage d'informations et nous ne pouvons qu'inciter chacun à s'y reporter régulièrement pour se tenir mieux informé.

Le Bureau des Métiers dans son rôle de soutien aux entreprises

Dr'Joep :

Collé à une charte de valeurs, le Dr'Joep est désormais bien connu et représente le savoir-faire des entrepreneurs de l'artisanat du bâtiment. Le Bureau des Métiers continuera de communiquer au travers de ces valeurs et du Dr'Joep pour mettre en évidence les vrais pros.

Le soutien aux entreprises dans cette démarche est un élément central. Pour être efficace, il suppose cependant que les entrepreneurs jouent le jeu, commandent effectivement un Dr'Joep et le portent fièrement. Les campagnes de promotion en faveur des artisans cibleront désormais régulièrement les ambassadeurs des valeurs de la charte Dr'Joep.

Merci donc de participer à cette mise en valeur des artisans sérieux et innovants et si vous n'avez toujours pas commandé votre Dr'Joep, il est toujours temps de le faire en faisant un petit tour sur le site <https://www.drjoep.ch>

e-business :

Le portail de communication entre le Bureau des Métiers et ses entreprises affiliées passent toujours plus par l'e-business. Avec un taux d'adhésion qui dépasse les 80% en janvier 2022, ce moyen de communication n'a plus à prouver son efficacité.

Ce portail est également l'endroit où vont arriver de nouvelles prestations destinées à nos affiliés. Ainsi, s'il est aujourd'hui déjà possible d'annoncer un cas de protection juridique au travers du portail, d'autres nouveautés vont étoffer l'offre de services ces prochains mois.

C'est dans cet esprit que les annonces des cas de perte gain maladie qui génèrent un flux de papiers, somme toute important, pourront se faire de façon électronique à l'horizon de Pâques de cette année. Il aura fallu plusieurs mois de tests et de développement pour aboutir à ce résultat, mais tout semble désormais au point et c'est une nouveauté aussi bienvenue qu'attendue de nos affiliés.



A la fin de l'été, ce seront toutes une série de services liés au suivi de l'entreprise, de ses affiliations ainsi que le suivi de la facturation et des paiements envers le Bureau des Métiers qui devraient venir étoffer l'offre de prestations.

Toujours plus près de l'entreprise et toujours dans l'esprit d'alléger la charge de celle-ci dans l'échange des informations, voilà ce qui guide les développements de cette plateforme.

Rendez-vous à la prochaine Journée du Bureau des Métiers

Vendredi 7 octobre prochain, nous espérons vivement avoir, après deux années de jachère, l'occasion de nous retrouver dans le cadre de la Foire du Valais pour partager avec vous un moment de retrouvailles, lors de la Journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui se tient toujours le 2^{ème} vendredi de la Foire du Valais est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques, des assurances et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose.

L'ambiance de celle de 2019 y était tout à fait extraordinaire et comme on le dit souvent, les absents avaient bien tort !...

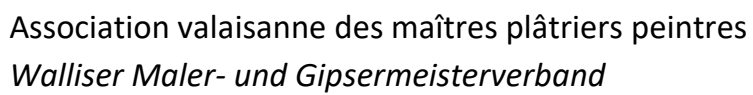
J'espère avoir le plaisir de vous y saluer et m'en réjouir déjà, car je sais déjà que la fête sera belle.

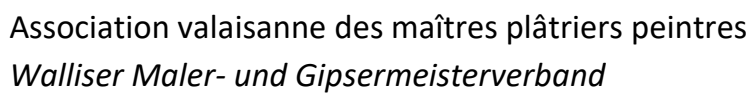
Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2022.

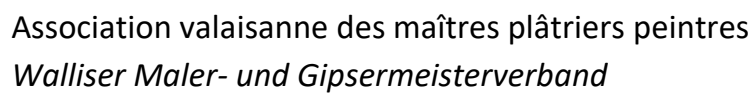
Pour vous servir ...

Gabriel Décaillet

Directeur BdM

15

16





Association valaisanne des maîtres plâtriers peintres
Walliser Maler- und Gipsermeisterverband

Secrétariat AVMPP

Il s'occupe de la diffusion d'informations et du conseil aux membres. Il apporte son soutien aux activités du comité.

Coordonnées secrétariat

Amalia Massy - secrétaire patronale
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch

Jonatan Galdo - collaborateur
jonatan.galdo@bureaudesmetiers.ch

www.avmpp.ch

